



LE RENDEZ-VOUS
CÔTE D'IVOIRE 2030
GROUPE CONSULTATIF
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR
LE FINANCEMENT DU
PND 2026-2030**

08 - 09 JUILLET 2026

**FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT
RESSOURCE ANIMALE ET HALIEUTIQUE**

Filière porcine



DESCRIPTION DU SECTEUR

AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAIN

La filière porcine en Côte d'Ivoire est identifiée comme une filière stratégique de la politique nationale de développement de l'élevage de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA II) 2026-2030. Le pays ambitionne de transformer durablement cette filière afin de réduire sa dépendance aux importations (136 620 T en 2024), améliorer la sécurité alimentaire et créer davantage de richesse et d'emplois. L'objectif est d'atteindre une production de 197 908 tonnes grâce à l'amélioration génétique, à la biosécurité, à la professionnalisation des acteurs et au développement d'infrastructures modernes. En effet, la production porcine actuelle ne couvre que 9% des besoins de consommation.

IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAIN DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

La Côte d'Ivoire dispose d'atouts majeurs pour le développement d'une filière porcine moderne et compétitive, notamment la disponibilité de matières premières pour l'alimentation animale, un climat favorable, des structures de formation, des organisations professionnelles structurées et des zones à fort potentiel d'élevage. Appuyée par des infrastructures à renforcer et une chaîne de valeur en structuration, la filière représente une importante opportunité économique avec un chiffre d'affaires estimé à plus de 17 milliards de FCFA et des marges nettes pouvant atteindre 10 % à 29 %, faisant d'elle l'un des principaux moteurs de croissance du secteur de l'élevage en Côte d'Ivoire. Bien que l'élevage dans son ensemble contribue environ à 2% du PIB total et 4,5% du PIB agricole, la filière porcine constitue un moteur de croissance important, notamment en zone périurbaine.

PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAIN AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ÉCONOMIQUE

Sur le plan économique, la Côte d'Ivoire demeure un marché de consommation important en Afrique de l'Ouest, mais sa production locale reste insuffisante pour couvrir la demande nationale. Le déficit de production est estimé à un niveau tel que le pays couvre seulement 10% à 17% de ses besoins, ce qui l'amène à recourir fortement aux importations. La filière peut soutenir l'offre locale de viande et de charcuterie, renforcer les débouchés pour les intrants agricoles et créer une valeur ajoutée significative en aval.

SOCIAL

La filière contribue à la création d'emplois, à l'amélioration des revenus des ménages et à l'inclusion économique des jeunes et des femmes dans les activités de production, de commercialisation et de transformation, de logistique et de services vétérinaires, tout en stimulant les activités connexes des territoires d'implantation.

RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS

La filière porcine s'inscrit dans plusieurs documents stratégiques nationaux, notamment la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture de deuxième génération (PONADEPA II 2026-2030). Elle est également soutenue par le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) 2018-2025 ainsi que par le Code de la Santé publique Vétérinaire. Ces référentiels confirment la volonté de l'État de faire de la filière porcine un levier de sécurité alimentaire, de compétitivité et de création d'emplois.



COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

MONDIAL

La production porcine mondiale est estimée à environ 123 millions de tonnes de viande par an (IFIP,2026). Cette production est largement dominée par l'Asie, en particulier la Chine, qui représente à elle seule plus de la moitié de l'offre mondiale. Ce niveau élevé de production s'explique par l'intensification des systèmes d'élevage, la maîtrise de la génétique, l'utilisation d'aliments industriels performants et l'organisation structurée des chaînes de valeur.

AFRICAIN

La production porcine est estimée à environ 2,1 millions de tonnes par an, soit moins de 3 % de la production mondiale, et repose principalement sur des systèmes traditionnels et semi-intensifs à faibles rendements.

	<p>RÉGIONAL</p> <p>En Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire figure parmi les principaux consommateurs de porc, mais se situe derrière le Nigeria, le Burkina Faso, le Ghana et le Togo en termes de volume de production et de taille du cheptel.</p>
<p></p> <p>LE POTENTIEL DU SECTEUR</p>	<p>DEMANDE</p> <p>La demande nationale en viande porcine est forte et structurelle, portée par l'évolution des habitudes alimentaires et la croissance démographique. Avec une consommation estimée à 100 000 tonnes/an pour une production locale de seulement 11 000 tonnes (2025), la Côte d'Ivoire présente un gap de 89 000 tonnes, offrant une opportunité majeure de substitution aux importations.</p> <p>La CI est le 2ème importateur africain de porc brésilien, ce qui souligne l'urgence d'un développement local compétitif (Rapport ABPA, 2025).</p> <p>AVANTAGES COMPARATIFS</p> <p>Structuration interprofessionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 collèges (UNASCEPORCI, UNAVPORCI, ATIFORCI) • 2 centres de multiplication opérationnels ; • Climat tropical favorable à l'élevage toute l'année • Disponibilité de matières premières locales : maïs, tourteaux de soja, son de blé, farine basse de riz, tourteau de coton, sous-produits agro industriel, etc. • Programme d'insémination artificielle de plus en plus vulgarisé (INTERPORCI) • Accord signé (2024) avec le Ghana et le Nigeria pour faciliter l'exportation régionale. • Bassin de production de maïs, manioc et autres intrants • connexion logistique favorable entre les zones de production du Centre et du Centre-Ouest et les débouchés urbains du Sud <p>CAPITAL HUMAIN</p> <p>Un centre d'application et de spécialisation est déjà installé pour la filière porcine. La Côte d'Ivoire dispose également d'un potentiel humain important, avec des vétérinaires, ingénieurs agronomes, zootechniciens et techniciens formés dans des écoles et institutions spécialisées. Cela permet d'envisager un développement rapide des métiers techniques liés à la production, à la transformation, à la recherche et au conseil agricole.</p> <p>DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES</p> <p>Plusieurs intrants nécessaires à l'alimentation porcine sont disponibles sur le marché local, notamment le son de blé, le son de riz, le tourteau de coton, les sous-produits de manioc et divers résidus agricoles. Cette disponibilité réduit les coûts d'approvisionnement et favorise l'émergence d'unités de production et de transformation plus compétitives. Elle constitue un atout important pour le développement d'une filière intégrée et résiliente.</p> <p>NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS</p> <p>À l'horizon 2030, plus de 162 300 emplois directs et indirects sont attendus dans la filière. Cette dynamique couvre les activités de production, d'alimentation animale, de transport, d'abattage, de transformation, de commercialisation et de services vétérinaires. Le secteur présente donc un fort potentiel d'impact social et territorial.</p>
<p></p> <p>LES ATOUTS</p>	<p>CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES</p> <p>Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel :</p> <p>Le cadre réglementaire a été renforcé par la loi n°2020-995 du 30 décembre 2020 portant Code de santé publique vétérinaire. Il est complété par le décret n°2024-656 du 1er août 2024 relatif aux conditions d'installation des exploitations d'élevage. Ces textes améliorent la sécurité sanitaire, la traçabilité et l'encadrement des investissements dans la filière.</p> <p>ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS</p>

La filière porcine est éligible aux avantages du Code des Investissements, conformément à l'ordonnance n°2018-646 du 1er août 2018. Les investissements porcins intégrés, incluant élevage, abattage, transformation et valorisation énergétique, s'inscrivent dans la catégorie 1, et peuvent mobiliser des régimes favorables à l'implantation, notamment hors du District d'Abidjan. Cette classification ouvre la voie à des conditions incitatives pour les investisseurs nationaux et étrangers.

INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT

Les investisseurs peuvent bénéficier d'une exonération partielle des droits de douane sur les équipements et intrants d'élevage. Des mécanismes d'exonération ou de suspension de TVA sont également prévus durant la phase d'installation. Ces mesures améliorent la rentabilité des projets et facilitent le démarrage des unités de production.

Selon les régimes de déclaration ou d'agrément et la zone d'implantation, les allègements fiscaux et douaniers peuvent améliorer de manière significative le coût de mise en place des bâtiments, équipements d'alimentation, matériels de transformation et dispositifs environnementaux.

DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR

La Côte d'Ivoire dispose de centres d'application et de spécialisation ainsi que de structures de formation telles que l'INFPA, l'ESA et plusieurs universités. Elle compte aussi une main-d'œuvre qualifiée composée de vétérinaires, d'ingénieurs agronomes, de zootechniciens et de techniciens issus d'écoles spécialisées (ENSEA, écoles d'agronomie, instituts vétérinaires, Universités, Grandes écoles, etc.). Cet environnement renforce la capacité du pays à accompagner des projets porcins modernes et structurés.

Les bassins céréaliers du Centre et du Centre-Ouest sont bien connectés aux marchés du Sud, ce qui favorise l'accès aux intrants, la logistique aval et l'implantation de complexes intégrés desservant Abidjan et les principaux centres urbains.

LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)

La filière porcine peut s'inscrire dans une logique d'économie circulaire à travers l'intégration agriculture-élevage. Les effluents d'élevage peuvent être valorisés en biogaz grâce aux biodigesteurs ou transformés en engrais organiques. Cette approche permet de concilier rentabilité économique, protection de l'environnement et durabilité des exploitations.

INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

La filière présente un fort intérêt pour les acteurs capables d'intégrer plusieurs maillons, de maîtriser la biosécurité et de répondre à la demande croissante des marchés urbains en viande porcine et charcuterie locale.



LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- **Complexes intégrés de naissance-engraissement** : réalisation de bâtiments clos ou hautement sécurisés, équipés pour la reproduction, le sevrage, l'engraissement et la gestion sanitaire, avec des standards compatibles avec une production régulière et industrialisée.
- **Abattage et transformation** : création d'unités privées d'abattage, de découpe et de transformation charcutière permettant de capter davantage de valeur ajoutée et de mieux répondre aux attentes de la grande distribution, de la restauration et des ménages urbains.
- **Production d'aliments composés** : mise en place d'unités dédiées ou de contrats intégrés avec les bassins céréaliers afin de sécuriser l'approvisionnement en maïs et autres intrants, enjeu central de la rentabilité porcine (.
- **Valorisation environnementale** : installation de biodigesteurs et de systèmes de traitement des effluents pour produire du biogaz, réduire la charge polluante et générer des co-produits valorisables.

	<ul style="list-style-type: none"> • Services connexes : laboratoires, vétérinaires spécialisés, biosécurité, maintenance, logistique froide, emballage et traçabilité des produits transformés
 <p>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</p>	<p>SECTEUR PUBLIC</p> <p>Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) : Direction de la Production Animales (DPA) ; Direction de la formation, de la Vulgarisation et de la Valorisation des Produits (DF2VP), Centre d'Application et de Spécialisation (CAS PORC), LANADA, les autorités en charge de l'environnement et les collectivités d'accueil sont les principaux acteurs publics de régulation, de contrôle et d'accompagnement des investissements.</p> <p>Ministère de l'Économie , des Finances et du Budget.</p> <p>SECTEUR PRIVÉ</p> <p>Interprofession : INTERPORCI, SIVAC (Abattage et Chacuterie)</p> <p>Entreprises agro-industrielles, fabricants d'aliments, opérateurs d'abattage, transformateurs charcutiers, distributeurs modernes, logisticiens du froid, banques d'investissement et fonds spécialisés constituent le cœur du dispositif économique de la filière.</p> <p>COMMUNAUTÉ</p> <p>Coopératives d'éleveurs de porcins, Associations de vendeuses de viande de porc, Associations de producteurs locaux, Femmes braiseuses de porc, Les producteurs de maïs, de manioc et autres intrants, ainsi que les communautés d'implantation</p> <p>LE SECTEUR</p> <p>IFIP ; AVE ; AFD,</p> <p>Fonds Interprofessionnels dédiés au secteur pour le financement de la Recherche et du Conseil Agricole (FIRCA).</p>
 <p>LES RÉGIONS CONCERNÉES</p>	<p>Les principales zones de développement de la filière sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouest : Tonkpi, Guémon, Cavally, Haut-Sassandra • Centre-Ouest : Marahoué, Gôh, Lôh-Djiboua • Centre : Gbêké (Bouaké), Bélier, Moronou • Sud : Abidjan (zone périurbaine), Sud-Comoé <p>Ces régions offrent des conditions favorables pour l'élevage, la commercialisation et la transformation et constituent des zones prioritaires pour les futurs investissements.</p>
 <p>QUELQUES LIENS UTILES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • https://budget.gouv.ci/doc/loi/Ordonnance-2018-646-du-01-08-2018code-investissements.pdf • IFIP,2026 • www.fao.org/africa/fr-FAO-Élevage en Afrique de l'Ouest • www.mirah.gouv.ci-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques • TRA Bi Tra Constant,2009 : Filière porcine en côte d'ivoire : production, propositions d'amélioration et perspectives de développement, thèse, 146P ;